



**COMPLÉMENT À L'ORDRE DU JOUR DE  
LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU LUNDI 19 DÉCEMBRE 2022**

**Sont rajoutés à l'ordre du jour les points suivants :**

- Lotissement de la Clorine : prix de cession du lot C
- Indemnités des élus suite à la revalorisation du point d'indice de la fonction publique

Smarves, le 13 décembre 2022

Le Maire



Michel GODET